Envoyé en préfecture le 10/08/2026
Reçu en préfecture le 10/08/2026
Publié le
ID : 074-217400522-20260806-D26_39-DE

COMMUNE DE CERNEX
HAUTE-SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 13 POUR : 13 CONTRE : / ABSTENTION : /	**L'an deux mille vingt-six** **Le 06 août à vingt heures** Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Agnès RICHARD. **Date de convocation** : Le 28 juillet 2026 **Secrétaire de séance** : Nadine CUSIN
Présents : Agnès RICHARD, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Odette LAUDE, Jérôme WAHL, Maryline DURET, Estelle DURET-ROYER, Virginie JACOTTET, Olivier SEIFERT, Sébastien CARTON, **Absent(e)(s) avec procuration :** Thierry DEFFAYET, Christelle BRETTON, Carole BEAURE **Absent(e)(s) sans procuration :** Florian ALGARRA-SUPPO, Victor DEPREZ	

Délibération n° D26-39

Objet : FIXATION DES TARIFS ET REGLEMENTS DU CLAE DE CERNEX

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les règlements intérieurs et les tarifs du CLAE de Cernex doivent faire l'objet de quelques adaptations, afin d'assurer le bon fonctionnement du service. Ce règlement est établi d'une part pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et d'autre part pour les services périscolaires et la cantine.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

- ✓ **ACCEPTE** les nouveaux règlements du CLAE de Cernex tels qu'ils figurent en annexe ;
- ✓ **ACCEPTE** les nouveaux tarifs du CLAE de Cernex tels qu'ils figurent en annexe ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appliquer le nouveau tarif à compter du 1er septembre 2026.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appliquer les nouveaux règlements à compter du 1er septembre 2026.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Agnès RICHARD

Certifiée exécutoire le 10.08.2026
Transmise en Sous-Préfecture le 10.08.2026
Affichée le 10.08.2026

Annexe à la délibération n°D26-39
CLAE DE CERNEX – TARIF DE BASE ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Prestation	Détail	Tarif		QF
		Résident	Non-résident	
Frais d'inscription annuels pour le CLAE	Accès au CLAE et à la cantine par an, par enfant et par dossier	20,00 €	20,00 €	Non
Cantine	- Avec repas + garderie - Avec repas fourni par la famille (cadre d'un PAI) + garderie	6,90 € 4,90 €	6,90 € 4,90 €	Oui
Majoration réservation cantine dernière minute	Par repas	2,00 €	2,00 €	Non
Périscolaire - Matin et après 17h00	Par tranche de 30 minutes entamée, par enfant	1,50 €	1,50 €	Oui
Compensation service de cantine	En cas de non-participation au service de cantine annuel	150,00 €	150,00€	Non
Périscolaire - Soir, la 1ère 1/2 heure	Goûter inclus.	3,50 €	3,50 €	Oui
Majoration périscolaire enfant présent non-inscrit	Pour la 1ère 1/2 heure indivisible, par enfant.	5,00 €	5,00 €	Non
Majoration pour dépassement de l'horaire de fermeture périscolaire et ALSH	Par tranche de 30 minutes entamée, par enfant.	15,00 €	15,00 €	N
Accueil ALSH mercredi	- Matin (avec repas indissociable) - 7h30/13h00 - Après-midi (sans repas) - 13h00/18h00 - Journée complète - 7h30/18h00	15,00€ 12,00 € 27,00 €	18,00 € 13,00 € 31,00 €	O
Accueil ALSH vacances et jours fériés de 7h30 à 18h00	- Avec le repas du midi et un goûter inclus. - Avec repas fourni par la famille dans le cadre d'un PAI.	27,00 € 25,00 €	31,00 € 29,00 €	O
Excursion pendant les vacances	Majoration pour transport + droit d'entrée			N

Envoyé en préfecture le 10/08/2026
Reçu en préfecture le 10/08/2026
Publié le
ID : 074-217400522-20260806-D26_39-DE